



## Fonctionnaire: droit au conge pour noel

Par **gilaustral**, le **22/11/2008** à **15:22**

bonjour,  
je suis fonctionnaire dans une commune, je fait partie d'un service ou nous sommes quatre, mes collegues ont de grand enfants( le plus jeune a 14 ans), j'ai deux enfants 9 et 4 ans, je suis papa celibataire, et je veut prendre les vacances scolaire de noel, mes collegues refuse il me demande de partager!!! que faire ai-je des droit? pour prendre les congés en totalité.  
merci de me repondre

Par **Visiteur**, le **22/11/2008** à **16:20**

bonjour,  
vous voulez les 15 jours de noel ?

Par **gilaustral**, le **22/11/2008** à **17:54**

bonjour,  
oui j'aimerais avoir les 15 jours  
gilles

Par **Visiteur**, le **22/11/2008** à **20:06**

bonsoir,

désolée mais je trouve "égoïste".. vous dites que le fils d'un de vos collègues a 14 ans ?? ok mais il est en vacances lui aussi... je pense qu'à 14 ans on va encore à l'école ! normal que vos collègues demandent à partager.. après tout noel n'est pas que la fête des enfants !

vous voulez 15 jours... et vous ne vous posez pas la question de savoir si les enfants ou petits enfants de vos collègues ont envie de voir leur papa ou leur papy ?

je clos ma discussion avec vous...

Par **Visiteur**, le **22/11/2008** à **20:24**

et alors ? vous n'êtes pas le seul veuf sur terre.

il faut arrêter de vous prendre pour des martyrs.... c'est bien dommage ce qui vous est arrivé..

vos enfants ont peut être leurs grands parents qui seraient ravis de les accueillir....

et dites vous bien que sur cette terre c'est chacun pour soi.. alors réagissez

et au risque de choquer certains, je suis réaliste... et la vie ne m'a pas épargnée moi non plus...

Par **Marion2**, le **22/11/2008** à **22:20**

Bonsoir Gilles,

Si vous avez quelque chose à dire, vous pouvez le dire mais pas dans ces termes extrêmement grossiers.

Ici, ce sont des bénévoles qui ont la gentillesse de donner de leur temps pour répondre et aider les personnes qui en expriment le désir.

[fluo]A noter que la réponse faite par carry est tout-à-fait pertinente !!![fluo]

Effectivement, si vous parlez à vos collègues sur ce ton, il est évident qu'ils n'ont pas très envie d'accepter un quelconque arrangement avec vous.

Cordialement

Par **domi**, le **23/11/2008** à **17:35**

A gilaustral ,j'ai supprimé votre message injurieux ! vous êtes sur un forum , merci de tenir des propos adaptés..j'espère que ça ne se renouvellera pas , d'autant que la réponse de carry , n'était pas agressive !Domi

Par **bcoq94350**, le **02/12/2008 à 11:39**

malheureusement aucun texte ne prévoit une qqconque priorité aux parents d'enfant pour les congés.

C'est une question de bonne entente et cela devrait se faire à tour de rôle...